

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE
Siège Social :70/72, Avenue Habib Bourguiba BP 520-1080 Tunis

La BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2010.

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE
SOCIETE ANONYME
TUNIS - TUNISIE

LES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS COMPARES AU 30 SEPTEMBRE 2010
(Unité=En DT)

LIBELLES	TROISIEME TRIMESTRE 2010	TROISIEME TRIMESTRE 2009	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE		31/12/2009
			2010 AU 30/09/2010	2009 AU 30/09/2009	
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	107 847 130,744	88 573 386,502	309 034 572,346	279 879 522,431	384 981 329,501
* Intérêts	69 819 610,630	62 763 145,841	203 965 972,236	192 456 405,820	261 190 347,530
* Commissions en produits	16 417 565,978	13 483 470,217	44 892 864,793	40 312 522,742	53 860 866,934
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	21 609 954,136	12 326 770,444	60 175 735,317	47 110 593,870	69 930 115,037
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	30 781 918,487	29 896 700,960	91 616 355,018	91 440 859,468	122 071 371,341
* Intérêts encourus	29 442 155,300	28 620 658,149	88 473 679,067	88 540 777,770	118 255 044,847
* Commissions encourues	1 339 763,187	1 276 042,811	3 142 675,951	2 900 081,698	3 816 326,494
* Autres charges	-	-	-	-	-
3- Produit net bancaire	77 065 212,256	58 676 685,542	217 418 217,327	188 438 662,963	262 909 958,160
4- Autres produits d'exploitation	725 700,108	661 598,837	2 273 637,081	2 017 599,817	2 763 517,852
5- Charges opératoires, dont:	40 549 863,602	37 774 470,174	119 641 122,009	114 249 614,151	155 460 256,479
* Frais de personnel	27 458 164,905	26 668 891,213	82 716 343,335	80 754 868,660	109 226 215,452
* charges générales d'exploitation	9 294 157,099	7 644 628,100	25 873 122,070	23 426 732,796	31 334 127,656
6- Structure du portefeuille :	-	-	800 373 735,082	706 392 301,476	840 115 081,683
* Portefeuille-titres commercial	-	-	584 412 393,305	503 669 420,216	630 465 464,843
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	215 961 341,776	202 722 881,259	209 649 616,840
7- Encours des crédits	-	-	4 178 008 953,095	3 692 134 183,229	3 825 305 305,227
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	5 633 154 161,591	4 982 298 273,273	5 310 645 315,564
* Dépôts à vue	-	-	2 600 070 282,005	2 272 024 085,092	2 247 605 228,411
* Dépôts d'épargne	-	-	1 201 901 634,908	1 100 299 697,122	1 141 632 469,829
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	152 829 211,903	150 731 703,314	143 197 485,781
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	10 437 650,685	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	57 845 507,613	72 238 153,834	64 430 512,466
* Ressources spéciales	-	-	94 983 704,290	68 055 898,796	78 766 973,315
10- Capitaux propres	-	-	457 138 654,262	430 807 231,367	456 901 338,699

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 30/09/2010

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au troisième trimestre de l'année 2010.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30-09-2010 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 30-09-2010 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30-09-2010 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2010 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 30-09-2010.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au troisième trimestre 2010. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30-09-2010 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

La conversion des opérations en devises est effectuée conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises qui sont convertis sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de

septembre 2010 et de la position de change en devises convertis sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de septembre 2010. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30-09-2010.

4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre du troisième trimestre 2010, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2009 que celles relatives à l'année 2010.

Les données relatives à l'année 2009 sont conformes à celles publiées en octobre 2009 dans le cadre des indicateurs du troisième trimestre 2009 à l'exception de quelques retraitements qui ont été opérés au niveau de certaines rubriques de l'état de résultat qui sont détaillés comme suit :

Au niveau des produits d'exploitation bancaire :

Au niveau de la situation du 30/09/2010, la Banque a adopté une nouvelle méthode de calcul des revenus du Portefeuille Titres Commercial et plus précisément des revenus des BTA. Pour le besoin de la comparabilité entre une période et une autre, il a été procédé à un retraitement des revenus des BTA relatif au troisième trimestre 2009.

Ce retraitement a donné lieu à la diminution des produits d'exploitation bancaire et en conséquence du Produit Net Bancaire de 4 453 129,420 Dinars en passant de 192 891 792,383 Dinars dans l'ancienne situation à 188 438 662,963 Dinars dans la nouvelle situation. Ce retraitement concerne le poste suivant :

RUBRIQUE	Nouvelle situation	Ancienne situation	Variation
Revenus du Portefeuille Titres Commercial et d'investissement et Opérations Financières	47 110 593,870	51 563 723,290	- 4 453 129,420

Au niveau de la Structure du Portefeuille :

Ce retraitement a engendré aussi une baisse pour le même montant au niveau des créances rattachées sur Portefeuille Titres Commercial incluses dans le poste « Structure du Portefeuille ».

II- EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au 30/09/2010 à 309 034 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire s'élèvent au 30/09/2010 à 91 616 mD.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Autres charges.

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires, des commissions sur opérations de la clientèle et des commissions sur prestations de services financiers.

3. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés à capital risque.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

5. Les encours des dépôts

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7. Capitaux propres

Les capitaux propres au 31/12/2009 et au 30/09/2010 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2009 tel qu'approuvé par l'AGO des actionnaires du 28/05/2010.

Les résultats enregistrés par la BIAT au titre du troisième trimestre 2009 et du troisième trimestre 2010 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

NOTE EXPLICATIVE SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2010

La BIAT a nettement amélioré ses résultats au cours du troisième 2010 et a pu clôturer les neuf premiers mois de l'année en cours avec :

- ⇒ Des encours de crédits de 4178,0 MD, en progression de 13,2% par rapport à la même période 2009 ;
- ⇒ Des encours de dépôts de 5633,2 MD, en accroissement de 13,1%, avec une composante dépôts à vue évoluant à 14,4% ;
- ⇒ Un portefeuille titres commercial de 584,4MD, en progression de 16,0% ;
- ⇒ Des produits d'exploitation bancaire de 309,0 MD, en augmentation de 10,4% ;
- ⇒ Des charges d'exploitation bancaire stabilisées à 91,6 MD, du fait de l'amélioration de la structure des dépôts ;
- ⇒ Un PNB de 217,4 MD, en évolution de 15,4% ;
- ⇒ Des charges opératoires maîtrisées à 119,6 MD, évoluant faiblement à 4,7%, en dépit de l'ouverture de 11 nouvelles agences au cours des 12 derniers mois ;
- ⇒ Des capitaux propres de 457,1MD, en accroissement de 6,1%.